

Vous souhaitez conserver la maîtrise de la gestion de vos bulletins de paie et de vos déclarations sociales. Nous mettons à votre disposition notre expertise en vérifiant que vos paramétrages sont corrects et que vous respectez l'ensemble des règles légales ou conventionnelles applicables à votre entreprise.

Audit des cotisations sociales

- Vérification des bases avec contrôle des tranches A, B et C et contrôle des bases CSG, CRDS...
- Vérification des taux par rapport aux éléments nationaux et aux contrats en vigueur (prévoyance...)
- Contrôle des exonérations (réduction Fillon, loi Tepas, exonérations ZRR..)
- Rapprochement entre la comptabilité et les déclarations sociales
- Rapprochement du livre de paie avec les différentes bases de cotisations

Audit de la rémunération brute

- Vérification par rapport au droit du travail
- Vérification par rapport aux conventions collectives
- Vérification par rapport aux accords d'entreprise
- Vérification par rapport aux contrats de travail

Audit des indemnités de rupture

- Vérification de la soumission ou non à cotisations sociales
- Vérification de la bonne application de l'obligation légale ou conventionnelle

Audit de l'application des avantages en nature

- Vérification de la bonne soumission aux cotisations sociales des avantages en nature octroyés
- Vérification de la valorisation de l'avantage en nature

Etablissement du rapport d'audit

- Rappel du périmètre de l'audit
- Enumération des points audités
- Conclusions formulées sous forme de mises en garde et/ou recommandations